

Référence cartographie des emplois	Correspondance UCANSS
SAN-100-A	Néant
Niveau : AA / SA	Niveau : 3 / 4
Cotation Groupe RIFSEEP AA : 1 Cotation Groupe RIFSEEP SA : 2	
Intitulé du poste	
Opérateur(trice) du Centre opérationnel de réception et de régulation des Signaux (CORRSi)	
Intitulé de l'emploi	
Gestionnaire d'alertes et d'urgences sanitaires	

Création		Remplacement	X
----------	--	--------------	---

Structure	Siège
Direction de rattachement	Direction de la santé publique
Direction adjointe	Direction adjointe de la veille et de la sécurité sanitaire
Pôle	Point Focal Régional (CORRSI - Centre opérationnel de réception et de régulation des signaux)

Contexte
<p>L'Agence régionale de santé a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention aux soins, à l'accompagnement médico-social. Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.</p> <p>La Direction de la santé publique est structurée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • en 3 directions adjointes, <ul style="list-style-type: none"> - Direction adjointe Veille et Sécurité Sanitaires - Direction adjointe Santé Environnement - Direction adjointe Prévention et Promotion de la Santé • le pôle Pharmacie - produits de santé et biologie médicale • la cellule Santé publique France (SFP) en région Bretagne. <p>Elle est placée sous la responsabilité de la Directrice de la Santé Publique.</p> <p>A ce titre, elle assure la présidence déléguée de la commission de coordination des politiques publiques de santé dans le domaine de la prévention, de la santé au travail, de la santé scolaire et</p>

de la protection maternelle et infantile

Elle est également membre du COMEX, du CODIR et participe au conseil de surveillance de l'Agence.

La Direction adjointe Veille et Sécurité Sanitaires (VSS) est chargée de contribuer sous la responsabilité du directeur de la santé publique à la conception et la mise en œuvre de la politique de santé publique, et plus particulièrement de la veille et de la sécurité sanitaires dans le cadre des objectifs fixés par le directeur général de l'ARS.

Elle participe en tant que de besoin et dans ce champ, aux travaux menés par les autres directions de l'ARS, la zone de défense, les délégations départementales.

Elle établit des liens avec les préfetures dans le domaine relatif aux gestions de crises dans le cadre des protocoles signés entre les préfets de départements et le directeur général de l'ARS. Elle participe en tant que direction adjointe au comité de direction de la santé publique et au comité de direction de l'agence régionale de santé.

Elle a pour mission la régionalisation de l'organisation de la veille et sécurité sanitaires ainsi que de la préparation des plans de gestion de crise. Elle assure la continuité des missions de l'ARS dans la veille et la sécurité sanitaires.

Elle organise et anime la plateforme régionale de veille et sécurité sanitaires qui comprend :

- le point focal régional (PFR) – Centre opérationnel de réception et de régulation de signaux (CORRSI)

- le pôle régional de veille sanitaire (PRVS)

- le pôle régional de défense sanitaire (PRDS)

et la participation de la Cellule d'intervention en région de Santé Publique France (CIRE).

Elle comprend également un pôle hémovigilance.

Missions/Activités

L'agent a pour activités principales :

- La réception des signaux au point d'entrée unique ;
- La régulation des signaux en interne pour validation, évaluation et traitement ;
- La tenue des systèmes d'information du Point focal régional (PFR) et notamment du SI-VSS en lien avec le responsable du PFR et le chargé de mission VSS ;
- La réalisation des remontées d'informations (régulières ou ponctuelles) auprès des autorités compétentes (CORRUSS, préfetures) ;
- La gestion du dispositif d'astreinte ;
- Il/elle participe à la gestion des situations sanitaires exceptionnelles, en lien avec le pôle régional de défense et de sécurité, les délégations départementales, l'ARS de zone Ouest et les préfetures ;
- Il/elle participe à l'évaluation des dispositifs de veille et sécurité sanitaires et de gestion de situations exceptionnelles.

En activités complémentaires :

- L'administration des systèmes d'information du PFR et plus particulièrement du SI – VSS (avec le responsable CORRSI et le chargé de mission VSS) ;
- La réalisation des bilans d'activités annuels du PFR.

Conditions particulières
<p>Activités réalisées dans le cadre d'un dispositif de permanence du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h</p> <p>Sujétions particulières de présence liées à la nature même du poste.</p>
Catégorie/Corps-Grade/Niveau
<p>Le poste est ouvert aux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adjoint(e)s administratifs(ives) - Secrétaires administratifs(ves), - employés(es) de niveau 3 - employés(es) de niveau 4 <p>Peuvent postuler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les adjoint(e)s administratifs(ives) - les secrétaires administratifs(ves), - les employés(es) des niveaux 3 et 4.

Compétences	
Savoir	<ul style="list-style-type: none"> - Environnement institutionnel et administratif : organisation, fonctionnement et missions des différents intervenants - Problématiques de santé et des déterminants de santé - Acteurs de la santé publique (de la prévention, de la veille et de la sécurité sanitaires) - Cadre réglementaire de la veille et de l'alerte sanitaire - Cadre conceptuel de la veille et de l'alerte sanitaire (document institut de veille sanitaire) - Connaissances médicales ou environnementales - Notions sur les maladies et l'environnement
Savoir -faire	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les situations dans des délais contraints - Administrer et utiliser les outils et systèmes d'information spécifiques - Maîtriser les techniques d'évaluation (appliquées aux situations) - Appréhender l'ensemble des exigences et des enjeux liés aux situations pour mettre en œuvre les réponses adaptées - Mettre en œuvre les techniques de la communication professionnelle (stratégie de concertation et de communication)
Savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> - Faire preuve de discrétion professionnelle - Faire preuve de rigueur - Travailler en équipe - Communiquer en situation de crise - Résister au stress

Contact	ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr
Date limite de dépôt des CV et LM	28/02/2019
Date des entretiens	05/03/2019